



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 novembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 décembre 2005

**Programme ID - Travaux de mise aux normes de sécurité électrique
de divers bâtiments - Avenant n° 1 au Lot 2 - Rectificatif**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul
SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève
RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme
Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE,
M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Nathalie BEGUIER.

Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M.

Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle

CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2005

DELIBERATION D20050483

Patrimoine Bâti et Moyens

**Programme ID - Travaux de mise aux normes de sécurité
électrique de divers bâtiments - Avenant n° 1 au Lot 2 -
Rectificatif**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 16 septembre 2005, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n° 1 au lot 2 (entreprise SNGC) des marchés de travaux de mise aux normes de sécurité électrique de divers bâtiments de la ville de Niort.

Une erreur matérielle s'est glissée dans le tableau récapitulatif concernant l'avenant n° 1 au lot 2. En effet, ce tableau est annoncé en € TTC alors que le montant de l'avenant a été saisi en € HT.

Il convient de rectifier la ligne « lot 2 » du tableau, sachant que l'avenant annexé, présenté en € HT reste inchangé.

lot	Entreprises	Montant initial TTC du marché €	Total avenant n° 1 passé TTC €	Total avenant n° 2 passé TTC €	Total avenant n° 3 passé TTC €	Montant du marché après avenants	% du montant initial du marché
1	SNGC	402 035,50	- 126 222,37	/	/	275 813,13	- 31,40 %
2	SNGC	393 830,69	- 114 360,78	/	/	279 469,91	- 29,04 %
3	EI/INEO	538 782,27	- 27 858,92	- 1 118,71	- 36 513,77	473 290,87	- 12,16 %

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les rectifications du tableau présentant l'avenant n° 1 au lot 2 des marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER